Délégation Bretagne

Préparation au concours d'ATSEM principal de 2ème classe
3ème VOIE
Catégorie C

Date prévisionnelle du concours	**8 octobre 2025**
Centre(s) de gestion organisateur(s) à contacter pour l'inscription au concours	**CDG 35**

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion.

L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent à l'examen ou au concours envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins **un test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera **le parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Date limite d'inscription à la préparation	**15 février 2024**
Test d'orientation organisé en PRESENTIEL	**Le 19 mars 2024 matin** pour les agents du **22**, **le 21 mars 2024 matin** pour les agents du **29**, **35** et **56.**
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	**Septembre à décembre 2024 (5 à 10 jours)**
Calendrier de la préparation	**Avril à octobre 2025**
Durée et lieu(x) de la formation	**11 jours** **Régional**

Les modules de formation

Epreuve 3 à 5 questions à réponses courtes	**3 jours**
Apports de connaissances	**6 jours**
Entretien avec le jury	**2 jours**

Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contacts :

Inscription, test, tremplin : nathalie.pillier@cnfpt.fr
Préparation : anita.monneray@cnfpt.fr